

Mon sieur

Rous voici a la fin

arriues a Paris avec vne grande impatience de scauoir les ordres
de son Altesse touchant ce qui p^rest de partir ou bien de demeurer en
ce lieu. Je vous prie de vouloir remonstrer a son Altesse que si
son dessein est que ie demeure vn Carrosse me seroit fort neces-
saire les incommoditez des boies et les embarrassemens des
Carrosses estants si grands quil nⁱ a pas moyen de pouvoit
aller a cheual faire aucune visite sans gaster vn habit
ou bien il en faut porter qui ne sont pas honestes a cela
et aussi le prier d'augmenter un peu mes menus plaisirz
la consideration que ce ne suis plus en l'Academie que ie
suis devenu plus grand et que ce verrai plus souuent les
compagnies pourront refoudre son Altesse a cela. Vous
mobiligeres de ben vouloir prier de ma part et ie —
demeurerai

Mon sieur

Vostre tres affectionné
feruiteur.
Le commandeur de Buren

129

A Paris le 18 Decembre
1638.

A Monsieur
Monsieur de Taylhem
A la Haye.